



COMPTES ET BILAN 2011

Complément au rapport d'activité 2011

En bref:

2011 s'inscrit dans la continuité d'une année 2010 extrêmement troublée au niveau des finances. La baisse massive de la contribution ecclésiastique des personnes morales depuis 2010 s'est ajoutée à des prévisions budgétaires peu engageantes, liées aux effets de la crise économique et financière qui a frappé le monde dès l'automne 2008.

Si les effets de la crise se sont bien faits ressentir dans le paiement de la contribution ecclésiastique (-300'000.- fr. par rapport à 2010), une forte solidarité des Eglises suisses ainsi qu'une gestion rigoureuse du Conseil synodal qui a mené sur différents fronts diminution des dépenses et recherche de nouvelles entrées financières permettent de présenter des comptes quasi équilibrés.

RÉSULTAT RÉSUMÉ PAR DÉPARTEMENT	2
1. CAISSE CENTRALE	3
1.1. INTRODUCTION	3
1.2. COMPTES ET BILAN DE L'EXERCICE 2011 AVEC NOTES A L'APPUI.....	4
1.2.1. Recettes.....	4
1.2.2. Dépenses.....	6
Synode.....	6
Conseil synodal / Secrétariat	7
Extérieur.....	7
Intérieur.....	9
Diaconie et entraide.....	9
Services cantonaux.....	11
Information et communication	11
Finances et Administration.....	13
1.2.3. Bilan au 31.12.2011	15
1.3. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES.....	19
2. TERRE NOUVELLE.....	21
2.1. CIBLES ET DONNS.....	21
2.2. Fonds "1% Aide au tiers-monde".....	21
2.3. Fonds d'action d'évangélisation neuchâteloise.....	21
3. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES	22

RÉSULTAT RÉSUMÉ PAR DÉPARTEMENT

	Comptes 2010		Comptes 2011		Budget 2011		Par rapport au:		Par rapport au:	
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Comptes 2010		Budget 2011	
Recettes		7472614.70		7'339'705.73		6'846'500.00	-132'909;	-1.78%	493'200;	7.20%
SYNODE	217'656.35		70'134.95		69'600.00		-147'500;	-67.78%	500;	0.77%
CONSEIL SYNODAL	541'391.05		665'250.55		627'300.00		123'900;	22.88%	38'000;	6.05%
EXTERIEUR	32'594.35		11'809.00		35'300.00		-20'800;	-63.77%	-23'500;	-66.55%
INTERIEUR	4'130'263.59		4'109'300.95		4'251'200.00		-21'000;	-0.51%	-141'900;	-3.34%
DIACONE ET ENTRAIDE	408'976.50		157'199.40		409'300.00		-251'800;	-61.56%	-252'100;	-61.59%
SERVICES CANTONAUX	1'243'893.50		1'265'538.80		1'444'400.00		21'600;	1.74%	-178'900;	-12.38%
INFORMATION COMMUNICATION	464'752.70		504'989.60		482'500.00		40'200;	8.66%	22'500;	4.66%
FINANCES ET ADMINISTRATION	376'553.78		610'900.46		550'600.00		234'300;	62.23%	60'300;	10.95%
Attributions	117'000.00						-	-	-	-
RECAPITULATION										
Total des recettes		7472614.70		7'339'705.73		6'846'500.00	-132'910.00	-1.78%	493'200.00	7.20%
Total des charges	7'533'081.82		7'395'123.71		7'870'200.00		-138'000.00	-1.83%	-475'100.00	-6.04%
Excédent de charges		60'467.12		55'417.98		1'023'700.00				
Excédent des ressources										

1. CAISSE CENTRALE

1.1. INTRODUCTION

Les comptes de l'exercice 2011 bouclent avec un résultat négatif de 55'000.- francs. Il est à relever que le budget accepté par le Synode en décembre 2010, prévoyait un excédent de charges de 1'023'000.- fr.

Si ce résultat est évidemment satisfaisant au vu du budget 2011 et des inquiétudes portées tout au long de l'année, il n'en demeure pas moins qu'il est révélateur de la difficulté à évaluer les rentrées financières dans une période troublée, alors que l'on constate que les charges sont bien maîtrisées et ne montrent que peu de variation avec le budget.

Les recettes :

- La contribution ecclésiastique : alors qu'en 2010, la contribution ecclésiastique se maintenait à un niveau inespéré, il a fallu constater en 2011 une baisse de près de 300'000.- fr. Néanmoins, le montant encaissé est supérieur de plus de 250'000.- fr. au montant estimé dans le budget, ce qui est satisfaisant au vu de la situation économique.
- Les dons : l'année 2011 a été marquée par une forme de solidarité remarquable des Eglises suisses et des protestants du canton. En effet, ce sont plus de 400'000.- fr. de dons reçus en plus en 2011 qu'en 2010 (dont 200'000.- fr. rien que de l'Eglise réformée fribourgeoise).
- Les appels de fonds : en février a été menée une Semaine d'offrande ayant comme thème un Robot-pasteur. Cet appel de fonds a permis un bénéfice net de plus de 60'000.- fr. En décembre, un second appel a été lancé, invitant les Neuchâtelois à payer leur contribution ecclésiastique ou à faire un don. S'il est difficile aujourd'hui d'évaluer l'impact sur la contribution ecclésiastique (encaissés entre décembre, janvier et février) des dons ont été versés à la Caisse centrale pour un montant supérieur à 70'000.- fr.
- Les mandats externes : le secrétariat général a pris en charge un double mandat pour la CER, soit un mandat RH (entré en vigueur au 1^{er} janvier 2011) et un mandat de tenue de comptabilité (entré en vigueur au 1^{er} avril 2011). Ces deux mandats ont rapporté près de 100'000.- fr. bruts à la Caisse centrale.

La maîtrise des charges :

- La mise sur pied de mesures de crise pour faire face à la crise financière et économique: dès 2009, le Conseil synodal réagissait à la baisse prévisible des rentrées fiscales par la mise sur pied de mesures de crise, à activer selon l'évolution de la situation financière.
- La mise sur pied de mesures liées au retrait de Philipp Morris:
 - o la diminution de la subvention au CSP pour un montant de 200'000.- fr. (rendue possible par le fait que ce dernier a bénéficié d'un soutien de Philipp Morris de 250'000.- fr.) ;
 - o un contrôle strict des dépenses liées aux formes de subventions extérieures.

Pour rappel et hors comptabilité EREN, les retraites anticipées sont financées par le Fonds de garantie. Pour 2011, le montant total des indemnités financées par le Fonds de garantie s'élève à 187'730.- francs. A titre d'information, en 2011, le Conseil du Fonds de garantie n'a eu à traiter aucune demande de ponts AVS pour l'année 2012.

Les charges brutes enregistrées sont de 9'069'344.00 fr. soit 167'100.00 fr. inférieures au budget. Par rapport aux charges brutes, les charges nettes tiennent compte des ressources qui figurent dans les comptes de charges.

Le résumé des comptes se présente comme suit :

Charges nettes	Fr.	7'395'123.71
Recettes	Fr.	7'339'705.73
Excédent des dépenses	Fr.	55'417.98

1.2. COMPTES ET BILAN DE L'EXERCICE 2011 AVEC NOTES A L'APPUI

	Comptes 2010		Comptes 2011		Budget 2011		Par rapport au:	
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Comptes 2010	Budget 2011
Recettes								
1. Contribution ecclésiastique		6'475'440.85		6'147'480.90		5'890'000.00	-328'000	257'500
2. Part du subside const. / Subvention de l'Etat		733'260.00		828'903.00		835'500.00	95'600	-6'600
3. Prestations des Communes urbaines		5'750.00		5'750.00		6'000.00	0	-300
4. Intérêts et produits des titres		30'303.85		22'599.80		15'000.00	-7'700	7'600
5. Semaine d'offrande		72'157.50		68'974.00		10'000.00	-3'200	59'000
6. a) Dons, legs		195'702.50		630'998.03		90'000.00	435'300	541'000
b) Attributions des dons	40'000.00		145'000.00				105'000	
c) Attributions voulues par les donateurs			220'000.00				-220'000	
7. a) Ventes d'immeubles	1'156'045.05		2'394'264.00				1'238'200	
b) Attribution paroisse de langue allemande, fortune			2'394'264.00				1'238'200	
8. a) Dissolution paroisse de langue allemande, fortune			517'483.58				517'500	
b) Attribution réserve								
Total des recettes	0.00	7'472'614.70	0.00	7'339'705.73	0.00	6'846'500.00	-133'000	493'200

1.2.1. RECETTES

ad 1 L'Etat a encaissé, du 12 janvier 2011 au 11 janvier 2012, 5'910'303.00 fr. de contributions ecclésiastiques. Personnes physiques 5'261'464.00 fr. Personnes morales 648'839.00 fr.
 La Caisse centrale a reçu directement des contributions pour 237'177.00 fr. Personnes physiques 110'121.00 fr. Personnes morales 127'056.00 fr.
Total personnes physiques 5'371'585.00 fr. Total personnes morales 775'895.00 fr.

Le total de la contribution ecclésiastique comptabilisé en 2011 s'élève donc à 6'147'480.00 fr. Par rapport à l'exercice 2010 les résultats sont de quelques 176'983.00 fr. moins élevés pour les personnes physiques et de 150'978.00 fr. moins élevés pour les personnes morales, soit une baisse totale de 328'000.00 fr.

ad 5 Les résultats pour la Semaine d'offrande sont sensiblement inférieurs à 2010. Cette Semaine d'offrande décidée lors du Synode de décembre 2011 a été mise sur pied avec un budget modeste (10'000.- fr.) et des délais très courts. Le "bon coup du Robot-pasteur" a fait mouche et les faibles coûts de production ont permis d'avoir un bénéfice net supérieur aux autres années. Les versements directs de particuliers s'élèvent à 59'521.75 fr., alors que 9'452.22 fr. ont été récoltés par les paroisses. Par rapport à l'exercice 2010, le montant versé par des particuliers est de 3'059.00 fr. inférieur, celui collecté par les paroisses est de 125.00 fr. supérieur.

ad 6a Les paroisses de l'EREN ont effectué des dons pour un montant de 29'500.00 fr. La Caisse centrale a touché des dons de particuliers durant l'année 2011 pour un montant de 127'700.00 fr. En plus de cela, les dons institutionnels suivants ont été reçus: 200'000.- fr. de l'Eglise réformée fribourgeoise, 65'000.- fr. de la paroisse de Fribourg, 40'000.- fr. de Thurgovie; 40'000.- fr. d'une fondation privée, 20'000.- fr. de Truttikon; 20'000.- fr. de Meilen, 20'000.- fr. d'une succession et 20'000.- fr. d'un don anonyme, et enfin 48'800.- fr. de dons divers d'Eglises et paroisses de Suisse allemande.

ad 6b Cette rubrique comprend les dons extraordinaires supérieurs à 20'000.00 fr. dont l'affectation au bilan est laissée au choix du Conseil synodal. Ainsi, des dons pour un montant total de 145'000.00 fr. sont attribués par le Conseil synodal de la manière suivante: 55'000.- fr. au Fonds des remplacements; 90'000.- fr. complètent la Provision processus RH dans le même esprit que la réserve effectuée sur le don de l'Eglise réformée fribourgeoise (cf. note ci-après).

- ad 6c Depuis cette année, une séparation a été faite entre les "dons non-affectés" et ceux que les donateurs effectuent dans un but bien précis et qui sont distribués dans le compte d'exploitation ou au bilan. Le montant total de cette rubrique comporte le don de l'Eglise réformée fribourgeoise et le don de la paroisse de Meilen. Ces deux dons ont été faits afin de permettre à l'EREN de traverser la crise financière créée par le retrait de PMI et laisser le temps à l'EREN de mener les réflexions et négociations pour s'adapter à sa nouvelle situation économique. C'est pourquoi cette somme a été ventilée essentiellement à différents postes (*en italique dans les comptes*) en lien avec les salaires des collaborateurs de l'EREN (Intérieur 1c, Services cantonaux 9f). Sur ce montant de 220'000.-fr., 60'000.- fr. sont portés en réserve (Provision processus RH) pour 2012 sachant que l'ensemble des réflexions ne sont pas abouties.
- ad 7 Le produit de la vente des cures de Lignières, Travers, du Landeron et de la Brévine ainsi que de la Chapelle des Charmettes a été attribué à la réserve pour la revalorisation du parc immobilier.
- ad 8a Les avoirs de l'ancienne paroisse de langue allemande ont été intégrés à la Caisse centrale selon les modalités du rapport au Synode du 18 janvier 2012. Le patrimoine comprend également deux immeubles d'une valeur au bilan de Fr. 2'238'000.-, qui rejoignent le parc immobilier de la Caisse centrale.

	Comptes 2010		Comptes 2011		Budget 2011		Par rapport au:	
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Comptes 2010	Budget 2011
Dépenses								
SYNODE								
1. Frais de session	10'314.45		18'683.10		12'600.00		8'400	6'100
2. Imprimés et divers	20'341.90		19'701.85		27'000.00		-600	-7'300
3. Culte cantonal / Journées thématiques	5'000.00		6'750.00		5'000.00		1'800	1'800
4. Le Louverain SA - subvention	182'000.00		25'000.00		25'000.00		-157'000	0
Total Synode	217'656.35	0.00	70'134.95	0.00	69'600.00	0.00	-147'500	500
CONSEIL SYNODAL								
1. a) Traitements et Indemnités Conseil synodal	212'236.65		270'099.45		225'300.00		57'900	44'800
b) Services généraux	291'991.75		366'763.55		360'800.00		74'800	6'000
2. Frais de séances	10'374.60		11'297.25		10'000.00		900	1'300
3. Délégations et vacations	6'462.20		7'511.65		7'500.00		1'000	0
4. Abonnements, imprimés, divers	7'198.30		9'253.70		8'000.00		2'100	1'300
5. a) Rencontre avec les ministres et permanents	13'127.55		12'324.95		15'000.00		-800	-2'700
b) Prélèvement sur provisions				12'000.00			-12'000	-12'000
6. Frais des commissions					700.00			-700
Total Conseil Synodal	541'391.05	0.00	677'250.55	12'000.00	627'300.00	0.00	123'900	38'000
EXTERIEUR								
1. a) FEPS, contributions	125'268.00		124'931.00		124'900.00		-300	0
b) Diminution contribution à la FEPS		50'000.00		50'000.00		50'000.00	0	0
c) Participation des paroisses (Suisa, etc.)	6'810.00		7'070.00		7'000.00		-300	-100
d) Attribution soutien extérieur				20'000.00			-20'000	-20'000
2. Conférence œcuménique des Eglises (COE)	1'181.00		1'181.00		1'200.00		0	0
3. a) CER, BGER, CEPPE	22'955.35		22'767.00		26'200.00		-200	-3'400
b) Diminution contribution à la CER		60'000.00		60'000.00		60'000.00	0	0
Total Extérieur	149'404.35	116'810.00	148'879.00	137'070.00	152'300.00	117'000.00	-20'800	-23'500

1.2.2. DEPENSES

Remarques générales : dans tous les chapitres où elles apparaissent, les dépenses pour traitements s'entendent charges sociales comprises, soit les cotisations de l'employeur aux institutions de prévoyance sociale (AVS, assurance chômage, allocations familiales, assurance accidents, Caisse de pensions de la fonction publique).

Sur l'ensemble des charges salariales, un montant de 97'195.-- fr., soit 1.5% sur la part employeur des primes pour la Caisse de pensions, a pu être facturé au Fonds de garantie sur la base de l'adaptation du règlement du Fonds voté lors de la session du Synode du 5 mai 1999.

Synode

ad 1 L'organisation du Synode électif, pas encore prévue lors de l'établissement du budget ainsi que les frais pour la séance de relevée de décembre expliquent le dépassement budgétaire.

ad 3 Les frais comptabilisés dans ce compte sont ceux de la journée synodale du 2 avril 2011. Il n'y a pas eu de culte cantonal en 2011.

ad 4 Selon la décision du Synode de septembre 2006, la subvention garantie au Louverain est fixée à 182'000.-- fr. jusqu'en 2010. Dès 2011, cette subvention est remplacée par un achat de prestations.

Conseil synodal / Secrétariat

- ad 1a Dans ce poste figurent les indemnités versées aux membres du Conseil synodal. Dans cette phase de transition, le budget a été établi de façon minimaliste sur un fonctionnement à 5 membres dès le 1^{er} janvier 2011, ce qui n'était pas réalisable. L'organisation du CS étant en pleine transition, il a compté 7, puis 6 membres en 2011.
- ad 1b Ce poste comprend les charges salariales du secrétaire général, de la secrétaire générale adjointe, du responsable des Services cantonaux ainsi que du Responsable RH. A noter que le poste de responsable RH est compté à 70% (sur un total de 80%), 10% étant reporté sous Finances et Administration, ad 1 en lien avec le mandat de la CER pour lequel il octroie un 10%.
- ad 4 La fin de législature a entraîné quelques frais de reconnaissance pour l'engagement de plusieurs bénévoles dans diverses commissions, comités ou groupe de travail.
- ad 5b Un don de 12'000.- fr. d'une paroisse suisse alémanique avait été mis en réserve en 2009 pour le financement de la Rencontre des permanents.

Extérieur

- ad 1a+b Le montant est celui adopté par le Synode pour l'année 2011. Une remise de 50'000.- fr. a été accordée par la FEPS.
 - ad 1d L'Eglise de Fribourg a effectué un don qui nous permet (entre autre) d'honorer entièrement la contribution à la FEPS. (voir note Recettes 6c).
 - ad 3a Ce poste comprend la participation de l'EREN aux frais de fonctionnement du Bureau de la CER et de la Conférence des Eglises protestantes des pays latins d'Europe (CEPPE).
- La contribution de l'EREN à la CER, basée sur la clé de répartition, s'élevé à 235'040.- fr., ventilée dans différentes rubriques de ces comptes. D'autres montants sont également imputés dans ces rubriques pour un total de 37'004.- fr. Ils portent notamment sur l'achat de prestations à la CER et l'OPF pour la formation des ministres et des laïcs et sur la participation aux frais de supervisions.

Ventilation du montant facturé par la CER	Achat de prestations complémentaires
Extérieur / 3 Intérieur / 5	Formation continue Supervision (hors CER)
Services cantonaux / 16 Services cantonaux / 17 Information-communication / 9	Formation bénévoles
Total contribution selon clé	Total hors contrib.
	Total imputé sous CER

- ad 3b La demande de diminution de la participation de l'EREN à la contribution de la CER a été accordée à raison de 60'000.- fr.

	Comptes 2010		Comptes 2011		Budget 2011		Par rapport au: Comptes 2010	Par rapport au: Budget 2011
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources		
INTERIEUR								
a) Paroisses								
1. a) Desserte ministérielle paroisses	3'906'906.75		3'897'236.45		3'901'400.00		-9'700	-4'200
b) Indemnités loyers / chauffage	31'920.00		47'902.60		50'000.00		16'000	-2'100
c) Attribution soutien extérieur				80'000.00			-80'000	-80'000
2. Service de remplacements + vacations diverses	20'916.60		36'281.65		25'000.00		15'400	11'300
3. Allocations aux stagiaires	44'299.45		76'640.80		147'100.00		32'300	-70'500
4. a) Activités en langue allemande			11'119.95		10'000.00			1'100
b) Allocation particulière				11'119.95				-1'100
Sous-total Paroisses	4'004'042.80	0.00	4'069'181.45	91'119.95	4'133'500.00	10'000.00	-26'000	-145'400
c) Divers								
5. a) CER - OPF (Formation des permanents)	111'377.79		107'702.70		107'700.00		-3'700	0
b) Supervisions	4'843.00		9'434.50		10'000.00		4'600	-600
6. Attributions : Fonds des vocations tardives	10'000.00		10'000.00		10'000.00		0	0
7. Politique du personnel	6'537.95		11'801.80		5'700.00		5'300	6'100
a) Démarches égalité femmes-hommes		6'537.95		7'699.55		5'700.00	-1'200	-2'000
b) Participation Bureau fédéral de l'égalité	132'758.74	6'537.95	138'939.00	7'699.55	133'400.00	5'700.00	5'000	3'500
Sous-total Divers	411'368'01.54	6'537.95	4'208'120.45	98'819.50	4'266'900.00	15'700.00	-21'000	-141'900
Total Intérieur								
DIACONIE ET ENTRAIDE								
a) Diaconie								
1. a) Centre Social Protestant	446'400.00		200'000.00		449'800.00		-246'400	-249'800
b) CSP participation des paroisses		120'000.00		120'000.00		120'000.00	0	0
2. Subvention Croix-Bleue	7'000.00		3'500.00		7'000.00		-3'500	-3'500
Sous-total Diaconie	453'400.00	120'000.00	203'500.00	120'000.00	456'800.00	120'000.00	-249'900	-253'300
b) Entraide								
3. Attribution : Fonds 1% aide au Tiers-monde	74'700.00		73'400.00		68'500.00		-1'300	4'900
Sous-total Entraide	74'700.00	0.00	73'400.00	0.00	68'500.00	0.00	-1'300	4'900
4. Frais divers Diaconie	641.50		299.40		1'000.00		-300	-700
5. Plateforme cantonale de Diaconie	235.00				3'000.00		-200	-3'000
Total Diaconie et Entraide	528'976.50	120'000.00	277'199.40	120'000.00	529'300.00	120'000.00	-251'800	-252'100

INTERIEUR

a) Paroisses

1. a) Desserte ministérielle paroisses
- b) Indemnités loyers / chauffage
- c) Attribution soutien extérieur
2. Service de remplacements + vacations diverses
3. Allocations aux stagiaires
4. a) Activités en langue allemande
- b) Allocation particulière

c) Divers

5. a) CER - OPF (Formation des permanents)
- b) Supervisions
6. Attributions : Fonds des vocations tardives
7. Politique du personnel
- a) Démarches égalité femmes-hommes
- b) Participation Bureau fédéral de l'égalité

DIACONIE ET ENTRAIDE

a) Diaconie

1. a) Centre Social Protestant
- b) CSP participation des paroisses
2. Subvention Croix-Bleue

b) Entraide

3. Attribution : Fonds 1% aide au Tiers-monde
4. Frais divers Diaconie
5. Plateforme cantonale de Diaconie

Intérieur

- ad 1b L'augmentation des indemnités est notamment liée à l'augmentation du coût du mazout et à la prise en charge de certains frais liés à l'exploitation des immeubles.
- ad 3 Les stagiaires ont été moins nombreux que ceux prévus lors de l'établissement du budget. Budget : 1 stagiaire à 50% + 1 stagiaire à 100% tous deux durant 1 ans + 1 stagiaire à 100% durant 7 mois; Comptes : 1 stagiaire à 50% toute l'année + 1 stagiaire à 100% jusqu'en juillet + 1 stagiaire à 100% dès août. A noter qu'en plus, l'EREN assure le suivi d'une stagiaire de l'Eglise fribourgeoise; les indemnités de stage sont prises en charge par son Eglise.
- ad 4 Suite à la dissolution de la Paroisse de langue allemande, il a été décidé que les coûts des activités spécifiques seraient pris en charges par les réserves constituées par les biens de la Paroisse dissoute.
- ad 7 Cette rubrique comprend les frais liés au processus de prévention "Harcèlements – abus sexuels". Ces coûts sont partiellement couverts par une subvention du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG).

Diaconie et entraide

- ad 1 Le montant de 200'000.- a été convenu avec le CSP lors de négociations, dont le résultat a été confirmé par le Synode de décembre 2011.
- ad 2 Jusqu'en 2010, la participation de l'EREN se montait à 20 % du traitement et des charges sociales de l'animateur cantonal. Suite aux décisions liées à l'arrêt de versement de PMI, la subvention a été diminuée de moitié pour 2011 et disparaîtra dès 2012.
- ad 3 L'attribution au Fonds 1% Tiers-Monde correspond à 1% des recettes nettes de fonctionnement, hors recettes extraordinaires (Recettes, chiffres 1 à 6c),
- ad 5 La plate-forme diaconale de proximité (frais de matériel et de fonctionnement), n'a pas encore sollicité de remboursement de frais.

Services cantonaux

- ad 1 Ce poste regroupe les charges salariales du Service formation, soit les postes de formation, catéchèse et Terre Nouvelle.
- ad 2 Ce poste comprend la formation théologique (y compris les Explorations théologiques), le dialogue inter-religieux, la formation des prédicateurs laïques, la création d'événements permettant le débat théologique en lien avec la société civile et la réalisation de mandats quand ceux-ci nécessitent l'organisation de journées de formations..
- ad 3 Ce poste doit permettre aux responsables de la catéchèse et de jeunesse d'organiser des cours ou camps pour des catéchètes, moniteurs et enseignants. Son utilisation effective dépend de l'intérêt pour ces cours et du nombre d'intervenants bénévoles ou rémunérés.
- ad 4 Ce poste comprend les frais de fonctionnement de l'animateur Terre Nouvelle. A relever qu'un montant de 2'000.- fr. a été provisionné sur l'exercice 2011 pour le voyage biennal prévu en 2012.
- ad 6 Ce poste comprend les frais d'animation des permanents de l'aumônerie dans les institutions sociales. A noter que ces derniers sont pris en charge à 80% par les institutions concernées (voir ci-dessous, ad 9d). Sont également compris dans ce poste les frais de fonctionnement des permanents : déplacements, locations de bureaux, téléphones, ADSL, matériel de bureau, etc. En 2010, l'installation du Service formation avait entraîné d'importants frais ce qui explique la différence d'avec les comptes 2011.
- ad 9a Ce poste regroupe les charges salariales du responsable de l'aumônerie des écoles, des aumôneries dans l'HNE, les EMS et les institutions sociales. Des vacances de postes au sein de l'aumônerie dans les EMS ainsi que le fait que le poste de responsable des écoles ait été budgété à 100% explique la différence par rapport au budget.
- ad 9b Les participations aux aumôneries dans les hôpitaux se composent de la manière suivante :
- | | | | | | |
|-----|------------|-----|-----------|------------|----------|
| HNE | 139'344.00 | CNP | 58'200.00 | Providence | 4'000.00 |
|-----|------------|-----|-----------|------------|----------|
- ad 9c Les prises de contacts avec les différents établissements ont pris plus de temps que prévu. Le budget 2012 tenait déjà compte de futurs soutiens atteints suite à ces discussions.
- ad 9d Les charges de l'aumônerie des institutions sociales sont subventionnées par les institutions à raison de 80%. Le solde est à la charge des trois Eglises reconnues.
- ad 9e Ce montant représente le versement de la paroisse de Zurikon/ZH qui soutient l'EREN depuis de nombreuses années pour le poste de l'aumônerie de jeunesse -- formation des moniteurs.
- ad 16 La forte baisse de ce poste est due au fait que certaines formations, telles que la formation pour les prédicateurs laïcs, prévues en 2010 déjà ont été repoussées au delà de 2011.

Information et communication

- ad 1 Suite aux décisions du Synode de juin 2009, le montant de la participation de la Caisse centrale à la Vie Protestante est de 172'000.- fr. Ce montant comprend notamment le salaire du rédacteur neuchâtelois et de son assistante. Le dépassement budgétaire est liée aux fins contractuelles de la relation de travail d'avec le rédacteur neuchâtelois.
- ad 2 Le dépassement budgétaire est dû aux périodes de tuilage lors des changements du "Responsable de la communication et de l'information".
- ad 3 Dans ce poste est également compris le mandat extérieur temporaire pour le Web Master.
- ad 4 Ce poste englobe des charges liées à la finalisation de la "Charte de l'EREN. Les 10'000.- fr. portés au budget 2011 concernant la réalisation du renouvellement de l'identité visuelle n'ont pas été encore utilisés; ils ont été reportés au budget 2012.
- ad 5 Il n'a pas été possible de mettre sur pied la "Campagne d'Appartenance" décidée par le Synode lors de sa session du 12 décembre 2007, prévue initialement en 2009 puis repoussée en 2010. Le Conseil synodal répondra à cette intention par le biais d'autres projets de communication.
- ad 7 La mise en place de différents supports de communication (cartes visites, dossiers) a engendré des frais supplémentaires. De plus, un montant de 1'845.- fr. nous a été facturé pour les exemplaires de la VP envoyés gratuitement à certaines institutions et personnes morales ou physiques.
- ad 9 Il s'agit d'un compte regroupant les contributions à la CER pour Protestinfo, le Service de radio des Eglises romandes, le Service de TV des Eglises romandes, ainsi que le Service Internet romand CIEPR (en charge par exemple du site www.questiondieu.com).

FINANCES ET ADMINISTRATION

	Comptes 2010		Comptes 2011		Budget 2011		Par rapport au: Comptes 2010	Par rapport au: Budget 2011
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources		
1. a) Traitements et charges	331'293.00	41'300.00	391'009.80	113'075.00	364'000.00	41'000.00	59'700	27'000
b) Restitutions pour mandats	41'872.75		49'246.45		47'400.00		-71'800	-72'100
2. Loyer, conciergerie, chauffage	8779.10		9'549.20		10'000.00		7'400	1'800
3. Mobilier et machines de bureau	15'401.75		16'601.35		13'000.00		800	-500
4. Fournitures de bureau	1'100.00		27'228.00		27'500.00		1'200	3'600
5. Informatique cantonale	22'164.03		29'082.76		26'500.00		26'100	-300
6. Frais généraux, ports, téléphone	420'610.63	41'300.00	522'717.56	113'075.00	488'400.00	41'000.00	6'900	2'600
Sous-total I							30'300	-37'800
7. Exploitation immobilière								
a) Gestionnaire immobilier : Traitement + charges + frais	15'363.65		6'036.85		22'600.00		-9'300	-16'600
b) Entretien - Rénovation - Gérance	527'940.80		698'505.50		562'000.00		170'600	136'500
c) Intérêts hypothécaires	117'069.40		109'211.30		110'900.00		-7'900	-1'700
d) Projets immobiliers (construction+revalorisation)	-		62'424.50		-		62'400	-
e) Prélèvement sur provisions	-		-		-		-62'400	-
8. Revenu des immeubles	660'373.85	736'366.05	876'178.15	751'260.70	695'500.00	676'900.00	47'500	-11'900
Sous-total II							200'900	106'300
9. Intérêts passifs	5'958.95		234.40		1'000.00		-5'700	-800
10. a) Efforts financiers	80'608.70		88'037.25		87'500.00		7'400	500
b) Chargée de contacts : Traitement et charges	51'357.70		56'528.80		56'000.00		5'200	500
c) Prélèvement sur provisions	1'050.00	70'000.00	1'140.00	70'000.00	1'100.00	70'000.00	0	0
11. Frais Commission et organe de contrôle	4'260.00		400.00		9'000.00		100	0
12. Allocations et subventions diverses	143'235.35	70'000.00	146'340.45	70'000.00	154'600.00	70'000.00	-3'900	-8'600
Sous-total III	1'224'219.83	847'666.05	1'545'236.16	934'335.70	1'338'500.00	787'900.00	3'100	-8'300
Total Finances et administration							234'300	60'300
Attributions								
Provision sur risques de cours	117'000.00		-		-			
Total Attributions	117'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-117'000	-

Comptes 2010		Comptes 2011		Budget 2011		Par rapport au: Comptes 2010	Par rapport au: Budget 2011
Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources		
	7'472'614.70		7'339'705.73		6'846'500.00	-132'900	493'200
	1'406'421.25		1'674'220.20		1'366'200.00	267'800	308'000
	8'879'035.95		9'013'925.93		8'212'700.00	134'900	801'200
	8'939'503.07	9'069'343.91	9'069'343.91	9'236'400.00	129'800	129'800	-167'100
	60'467.12		55'417.98		1'023'700.00		

RECAPITULATION

Total des recettes	7'472'614.70	7'339'705.73	6'846'500.00	493'200	7.20%
Participation de tiers et autres ressources	1'406'421.25	1'674'220.20	1'366'200.00	308'000	22.55%
Total des ressources	8'879'035.95	9'013'925.93	8'212'700.00	801'200	9.76%
Total des charges	8'939'503.07	9'069'343.91	9'236'400.00	-167'100	-1.81%
Excédent de charges					
Excédents des ressources					

Finances et Administration

- ad 1a Ce poste comprend les traitements de la responsable du secteur finances, des collaboratrices du Secrétariat général ainsi qu'un 10% du responsable des Ressources humaines. L'augmentation ainsi que le dépassement budgétaire est dû à l'augmentation de la dotation suite à la prise en charge du mandat pour la tenue de la comptabilité financière et salariale de la CER. Cette charge est compensée par une augmentation du poste sous ad 1b.
- ad 1b Les restitutions concernent la réalisation de la comptabilité de la Fondation Neuchâtel addition, de la CER et du CSP pour la gestion salariale. Pour rappel, le SEG tient également la comptabilité salariale d'un certain nombre d'employé(e)s paroissiaux (par exemple secrétaire) pour des montants symboliques. L'augmentation est due aux honoraires pour la tenue de la comptabilité de la CER.
- ad 4 Une mise à jour du matériel de papeterie a engendré des commandes supplémentaires. Des prix plus avantageux ont pu être obtenus moyennant une quantité plus importante.
- ad 7a Charges liées à la fonction de la collaboratrice de gestion immobilière (gestion des ventes et planification / réalisation des rénovations) en lien avec la politique de revalorisation du parc immobilier. L'économie provient du fait que le quota de 20% prévu au budget n'a pas été atteint.
- ad 7b Ce poste regroupe les frais d'entretien et de rénovations des immeubles ainsi que les honoraires de la gérance (Foncia) chargée du mandat de gestion des immeubles. Il est à relever que l'augmentation des montants investis dans l'entretien sont liés à la mise en œuvre des plans quinquennaux et à la réalisation de travaux d'envergure d'une certaine urgence (par exemple traitement des charpentes de nombreuses cures du canton).
- ad 7c La diminution de ce poste est due à une réduction de la dette hypothécaire (ventes de cures) mais également à une baisse des taux hypothécaires: celui de la BCN qui a été renégocié dans le contexte global de la baisse des taux, mais surtout le taux du Fonds de Garantie que son Comité a accepté de réduire temporairement à 2,875% au lieu des 4,45% prévus.
- ad 7d-e Ce montant porte sur des frais d'architectes et d'experts immobiliers intervenus dans la mise en œuvre des investissements prévus dans la stratégie immobilière de l'EREN (notamment construction de l'immeuble du Jardin de la cure à Peseux). Ces investissements sont réalisés grâce au produit de la vente des cures (sommes portées au bilan selon note Recettes 7a) . A noter que 2012 verra la concrétisation de certains projets immobiliers en cours de développement depuis de nombreux mois.
- ad 8 Compte tenu des départs, changements de postes, ventes de cures ou réalisation de travaux, ce poste subit des fluctuations difficiles à déterminer à l'élaboration du budget. Il est à noter que le revenu locatif actuel est modeste au vu de la valeur admise du parc immobilier de l'EREN. La modeste de ce revenu est liée au rôle spécifique que joue l'immobilier dans le fonctionnement de l'EREN et des règles de gérance actuelles (mise à disposition gratuite des salles de paroisses, appartements de fonction à loyer préférentiel).
- ad 9 Ce poste comprend les intérêts liés à l'appel de fonds lancé en 2007 auprès des paroissiens et paroisses du canton.
- ad 10 Dans ce poste sont compris les frais liés à la Semaine d'offrande ainsi que les charges réparties entre les trois Eglises reconnues pour le traitement annuel de la contribution ecclésiastique. Les frais se sont montés à 40'000.- fr. conformément au montant prévu.
- Une partie des frais liés à l'organisation exceptionnelle du Synode électif a été prise en charge par ce compte. En effet, le Synode électif a été conçu comme un événement "relations publiques" fort (contacts élargis avec les différentes Eglises de Suisse, les médias, certaines personnes morales, politiques, etc.) avec des objectifs de communications spécifiques. C'est pourquoi une partie des frais est supportée par ce secteur.
- Ce poste comprend également les charges liées au projet "Accompagnement des Contributeurs" (AC), il est à noter également que les frais des bénévoles ont été très largement inférieurs à ceux budgétés. Les charges de ce projet sont balancées par une dissolution de la "Provision Accompagnement des contributeurs" (voir note correspondante sous 1.2.3. Bilan), et qui est réalimentée chaque année par un don d'une fondation suisse-allemande.

1.2.3. Bilan au 31.12.2011

Bilan		31.12.2010	31.12.2011
		CHF	CHF
ACTIFS			
Actifs disponibles			
Caisse		1'385.70	3'970.65
Poste		244'301.30	212'759.85
Banques		7'186'276.77	7'926'264.02
Actifs à court et moyen termes			
Débiteurs		1'519'353.87	3'488'214.17
Transitoires		52'338.20	125'929.10
Actifs à long terme			
Titres		899'015.80	1'361'527.55
Fonds gérés par la Caisse centrale		2'959'223.87	2'502'311.55
Actifs immobilisés corporels			
Mobilier et machines de bureau		1.00	1.00
Immeubles		4'296'000.00	4'296'000.00
		<u>17'157'896.51</u>	<u>19'916'977.89</u>
PASSIFS			
Fonds étrangers à court terme			
Créanciers		13'975.25	551'102.90
Transitoires		315'014.55	236'049.40
Fonds étrangers à long terme			
Emprunt hypothécaire (Fonds garantie)		2'695'000.00	2'695'000.00
Emprunt hypothécaire (global)		1'375'000.00	1'215'000.00
Emprunt "1993"		5'000.00	0.00
Emprunt "2007"		623'200.00	591'200.00
Fonds de soutien CSP		2'218'570.79	1'705'551.17
Provisions			
Provisions		4'992'513.63	8'058'870.11
Fonds propres			
Réserve et résultats reportés		4'980'089.41	4'919'622.29
Pertes et profits		-60'467.12	-55'417.98
		<u>17'157'896.51</u>	<u>19'916'977.89</u>

Annexe au bilan (notes à l'appui transmises ultérieurement)

	Etat au 31.12.10	Etat au 31.12.11
Débiteurs		
Part des paroisses à l'entretien des cures	40'656.45	40'384.75
Etat de Neuchâtel, solde C.E.	205'353.55	322'956.70
Prêts pour voitures et prêts divers	60'450.00	103'948.00
Comptes de chauffage et autres charges locatives	153'317.55	106'539.00
Salaires payés pour des tiers (Paroisses-CER-CSP-Aumônerie sourds) ≡	42'504.67	1'019'159.27
Participation aumônerie Institutions spécialisées	136'280.00	140'061.00
Loyers débiteurs	106'164.65	95'134.80
Participation Eglises catholiques aux campagnes communes	48'321.50	39'653.80
Compte de liaison CSP (Fonds de soutien)	341'100.00	-174'800.00
Comptes de liaison CER (Salaires-Mandat) ≡	0.00	1'598'510.80
Débiteurs divers	301'423.60	196'666.05
	1'435'571.97	3'488'214.17
Créanciers		
Collectes	28'234.30	28'406.85
Fonds immobilier	145'976.25	142'667.55
Fonds de garantie (Caisse de pension)	-245'130.95	-17'083.00
Fonds H. et N. Brandt	114'549.55	110'851.30
Assurances sociales	16'026.60	162'583.60
Divers	-45'680.50	123'676.60
	13'975.25	551'102.90
Emprunt hypothécaire		
Charles Knapp 40, Neuchâtel	350'000.00	350'000.00
Gratte-Semelle 1, Neuchâtel	150'000.00	150'000.00
Rue des Parcs 11, Neuchâtel	350'000.00	350'000.00
Crêt-du-Chêne 6, Neuchâtel	35'000.00	35'000.00
Guillaume-Farel 14, Neuchâtel	0.00	0.00
Champréveyres, Neuchâtel	500'000.00	500'000.00
Temple 1, Cornaux	250'000.00	250'000.00
Cures de St-Aubin	300'000.00	300'000.00
Ferme du Louverain	90'000.00	90'000.00
M.-A. Calame 2, Le Locle	0.00	0.00
Helvétie 12, La Chaux-de-Fonds	170'000.00	170'000.00
Numa-Droz 118, La Chaux-de-Fonds	500'000.00	500'000.00
Cure 6, Cortaillod	0.00	0.00
Emprunt global	1'375'000.00	1'215'000.00
	4'070'000.00	3'910'000.00
Provisions pour		
Rénovation des cures	1'297'600.00	1'297'600.00
Aide au Tiers-Monde ≡	2'020.95	279.20
Action d'évangélisation neuchâteloise ≡	4'731.65	2'336.65
Fonds des vocations tardives ≡	236'776.70	247'776.70
Mobilier et machines de bureau	31'000.00	31'000.00
Publications et matériel ≡	36'666.73	35'370.73
Equipement informatique ≡	50'215.05	52'015.05
Fonds EREN 2003	71'773.10	71'773.10
Fonds de remplacement en cas de maladie ≡	93'873.55	139'888.45
Réserve Publication VP ≡	44'025.45	44'025.45
Fonds projets	85'250.00	85'250.00
Provision pour débiteurs douteux ≡	97'631.10	87'631.90
Provision sur risques de cours	297'000.00	297'000.00
Provision pour Accompagnements contributeurs ≡	98'000.00	93'000.00
Provision Processus RH ≡	19'104.55	154'755.00
Réserve dissolution paroisse de langue allemande	0.00	517'483.58
Réserve immobilière ≡	2'526'844.80	4'901'684.30
	4'992'513.63	8'058'870.11

≡ Explication des mouvements aux pages suivantes

NOTES A L'APPUI DU BILAN

A la date du bouclage, un montant de 322'956.70 fr. devait encore être versé par l'Etat à titre de contribution ecclésiastique, alors que ce montant était de 205'353.55 fr. en 2010.

Le poste **Pertes et profits** s'élevait à 60'467.12 fr. au 31.12.10. Ce montant a été soldé par le Fonds de roulement. Le montant de 55'417.98 fr. correspond au résultat de l'exercice 2011.

Dès l'exercice 2007, les dons supérieurs à 20'000.-- fr. ne sont plus placés dans un compte bilan en attente d'une attribution proposée par le Conseil synodal, mais ils apparaissent dans le compte d'exploitation par soucis de transparence. Un compte supplémentaire "Attributions dons" a été créé afin d'indiquer la part des dons extraordinaires attribués par le Conseil synodal. Le montant reçu en 2011 de 145'000.-- fr. sera attribué par le Conseil synodal.

Lors de la création de la société "Louverain S.A.", l'EREN a contribué à la constitution du capital actions à hauteur de 400'000.-- fr. en contrepartie de la cession du bâtiment et d'une parcelle de terrain. Ce montant figure sous la position "Titres". Une réserve "perte s/titres" a été créée en 2009.

Les Fonds gérés par la Caisse centrale, mentionnés à l'actif du bilan, concernent le Fonds Brandt et le Fonds de Soutien au CSP.

Les mouvements des comptes figurant au passif du bilan (voir annexe au bilan) s'expliquent comme suit :

Fonds de soutien au financement du CSP

Au cours de l'exercice 2011, aucun montant provenant de successions en faveur du CSP n'a été affecté à ce Fonds.

Les intérêts bruts s'élèvent à 65'006.62 fr. et les charges (achats de titres, gestion, droits de garde) à 28'152.35 fr. C'est un montant de 36'800.-- fr. qui a été payé au CSP à titre d'intérêts du Fonds. Il s'agit du montant des intérêts qui ont effectivement été touchés pendant l'exercice comptable, diminué des charges. Le Fonds a été diminué de 34'973.89 fr. représentant les différences de changes pour les comptes en Euros et en Dollars américains.

A noter que le montant de la fortune du Fonds indiquée dans le rapport 2010 (soit 1'767'570.79 fr.) ne prenait pas encore en compte les intérêts nets dus au CSP (soit 27'100.- fr.).

Après ces opérations, la fortune du Fonds s'élève au 31.12.2011, à 1'705'551.17 fr., alors qu'elle était de 1'740'470.79 fr. au 31.12.2010.

Il faut toutefois tenir compte du fait que la valeur des titres du portefeuille est la valeur du bouclage 2010 ou la valeur nominale des titres achetés en 2011. La valeur comptable est donc ainsi sensiblement supérieure à la valeur du marché actuel.

Salaires payés pour des tiers

A noter que 780'000.- fr. concernent les salaires du CSP.

Compte de liaison CER (Salaires - Mandat)

La mise en place du mandat pour la tenue de la comptabilité de la CER a pris un temps important, notamment dans la transmission des informations, l'établissement par la CER des directives financières relatives aux droits d'accès et de signatures. En particulier, les démarches auprès des organismes financiers pour les transferts d'autorisations ont été ardues; pour des questions de praticité, et afin de faciliter le fonctionnement, il a été décidé d'avancer les liquidités pour une période de quelques mois. L'ensemble des questions liées à la mise en place du mandat ont été résolues en fin d'année 2011 et le remboursement de l'avance a été effectuée en 2012.

Provisions

Aide au Tiers-Monde et Action d'évangélisation neuchâteloise

Voir Terre Nouvelle en page 18

Fonds des vocations tardives

Attribution 11'000.00 fr.

Les participations 2011 proviennent des paroisses pour 1'000.00 fr. et de l'attribution de la Caisse centrale pour 10'000.- fr.

Publications et matériel

Dissolution de 1'296.- fr.

Il s'agit du renouvellement du stock de certificat de baptême.

Equipement informatique

Attribution de 1'800.- fr.

Approvisionnement de 1'800.-- fr. pour des frais d'utilisation de l'informatique pour des tiers

Fonds de remplacement en cas de maladie

Attribution de 93'831.75 fr.

Ce Fonds créé en 2003 pour financer les frais de remplacement en cas de maladie (l'EREN n'a pas d'assurance pour perte de gain maladie) est alimenté par un prélèvement de 0.5% des salaires bruts, soit 38'831.75 fr. Etant donné la sollicitation constante du Fonds ces dernières années, une attribution de 55'000.-- fr. a été décidée par le Conseil synodal. Si la participation du Fonds pour l'année prochaine devait être à nouveau importante, le mode de prélèvement sur les salaires AVS pourrait être revu lors de l'élaboration du budget 2013 ou le passage à une Caisse d'assurance envisagée (projet actuellement à l'étude).

Dissolution de 47'816.85 fr.

L'année 2011 a connu à nouveau un nombre relativement élevé de personnes à remplacer pour un montant total de 47'816.85fr.

Réserve Publication VP

Attribution de 0.00 fr.

Cette réserve a été constituée en 2010 à partir du transfert des comptes du Groupement VP suite à la fusion avec Visage Protestant.

Provision pour débiteurs-douteux

Dissolution de 9'999.20 fr.

Amortissement d'une créance irrécupérable après procédure d'expulsion.

Provision pour Accompagnement des Contributeurs (AC)

Attribution de 65'000.- fr.

Cette provision a été à nouveau alimentée en 2011 par un don d'une valeur de 65'000.- fr. d'une Fondation alémanique.

Dissolution de 70'000.- fr.

Un prélèvement de 70'000.- fr. a été effectué pour les frais occasionnés en 2011.

Provision pour Processus RH

Attribution de 155'350.00

Un montant de 5'350.- fr. correspond au solde versé par le Bureau fédéral de l'Egalité pour le projet Equal Salary et la prévention du Harcèlement. Un montant de 150'000.- fr. a été attribué par le CS à ce Fonds afin de répondre aux souhaits des donateurs (cf note Recettes ad 6c)

Dissolution de 19'699.55 fr.

Prélèvement de 7'699.55 fr. pour les ressources engagées dans l'Audit 2011 d'Equal Salary ainsi que pour les démarches sur le dispositif Harcèlement. Utilisation des 12'000.- fr. de réserve pour la rencontre des permanents.

Réserve immobilière

Attribution de 2'374'839.50 fr.

Les ventes des cures Lignières, Travers, du Landeron et de la Brévine ainsi que de la Chapelle des Charmettes ont été attribuées à cette réserve dans le cadre de la revalorisation du parc immobilier de l'Eren.

Dissolution de 0.00 fr.

Réserve et résultats reportés

Le résultat de l'exercice 2010 de 60'467.12 fr. a été déduit de ce poste du bilan.

1.3. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

**RAPPORT DES CONTROLEURS SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE 2011**

Conformément à leur mandat, les contrôleurs se sont réunis le 18 avril 2012 dans les bureaux du Secrétariat général de l'Eglise, à Neuchâtel.

Ils ont eu à leur disposition la comptabilité complète de l'EREN concernant l'exercice 2011.

Les bilan et comptes de recettes et dépenses soumis à la commission des finances concordent avec la comptabilité.

Par sondage, les recettes et les dépenses ainsi que la matérialité des actifs et des passifs ont été contrôlés.

L'exercice 2011 présente un excédent de dépenses de Fr. 55'417.98. Le bilan au 31 décembre 2011 présente un total de Fr. 19'916'977.89.

Le Fonds immobilier de l'EREN présente, au 31 décembre 2011, un actif de Fr. 1'743'775.54; il a été vérifié par les soussignés. Les enregistrements comptables ont été reconnus exactes.

Les contrôleurs expriment leur satisfaction pour la bonne tenue des comptes et ils proposent au Synode de les approuver.

Philippe Donati



Jean-Claude Isch



Paul-André Graber



Origène Murenzi



Neuchâtel, le 18 avril 2012

2. TERRE NOUVELLE

2.1. CIBLES ET DONS

La participation des paroisses et paroissiens neuchâtelois aux œuvres de mission et d'entraide se présente comme suit pour 2011 (avec les résultats 2010 pour mémoire) :

	2010	2011
DM	108'994.10	124'279.45
EPER	243'420.75	162'577.40
PPP	45'430.90	67'051.35
Dons DM-EPER-PPP non attribués	133'835.70	15'291.40
Action d'évangélisation neuchâteloise	6'085.00	600.00
Résultat global	537'766.45	369'799.60

Rappel de l'ensemble des dons, cibles, collectes et participation du Fonds 1% :

	Décision synodale	Résultat 2011
Cibles paroissiales	463'100.00	432'233.95
Contribution statutaire à l'EPER	35'000.00	25'000.00
Contribution Table ronde	15'000.00	15'000.00
Collecte en faveur des réfugiés	20'363.00	20'363.00
Collecte Jeûne fédéral	15'000.00	15'000.00
Cible de l'EREN	548'463.00	507'596.95

2.2. FONDS "1% AIDE AU TIERS-MONDE"

Ce Fonds est, d'une certaine manière, la manifestation d'un comportement prophétique de la gestion de l'argent par l'EREN. En effet, il ne s'agit pas seulement de préconiser d'allouer au moins 1% des budgets publics à l'entraide, il faut encore le réaliser, et c'est ce que fait l'EREN depuis le début des années septante.

Le Fonds a évolué de la manière suivante :

Etat au 1er janvier 2011	2'020.95	
Part aux recettes 2011	73'400.00	
Contribution statutaire due à l'EPER		25'000.00
FEPS / Contribution DM et Mission 21		15'000.00
Complément à la collecte pour les réfugiés de l'EPER		11'468.10
Complément à la collecte du Jeûne Fédéral		8'999.40
Participation à la FEPS pour l'aumônerie des requérants d'asile dans les centres d'accueil		4'329.00
Frais de matériel, CCP et gestion		10'345.25
Total	75'420.95	75'141.75
Solde au 31 décembre 2011	279.20	

2.3. FONDS D'ACTION D'ÉVANGÉLISATION NEUCHÂTELOISE

Le Fonds a évolué de la manière suivante :

Etat au 1er janvier 2011	4'731.65	
Dons	605.00	
Subvention à La Marelle		3'000.00
TOTAL	5'336.65	3'000.00
Solde au 31 décembre 2011	2'336.65	

3. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES 2011													
Membres				Actes ecclésiastiques					Statistiques financières				
Paroissiens		Foyers		Baptêmes et baptêmes de catéchumènes	Enfants et adolescents en catéchèse	Moniteurs et catéchètes	Mariages	Services funèbres	Terre Nouvelle	Contribution écol.	Année fiscale 2011	Journée d'offrande	Réformation
Neuchâtel	9'123	6'802	28	184	69	13	107	65'653.00	1'116'095.85	1'295.00	1'303.60		
Entre-deux-Lacs	7'609	4'349	22	177	97	7	56	61'274.70	594'678.70	883.50	1'044.80		
La Côte	3'408	2'241	8	68	15	6	38	23'708.45	339'822.00	1'079.60	881.00		
La BARC	3'865	2'412	10	96	19	1	35	37'409.25	432'367.60	1'534.30	1'078.00		
Joran	6'977	4'341	38	134	49	13	60	22'482.20	528'922.85	935.00	803.40		
Val-de-Travers	5'844	3'640	25	91	36	11	75	28'485.50	289'187.85	1'090.15	855.00		
Val-de-Ruz	7'023	3'890	10	139	26	4	59	29'936.35	528'445.70	656.30	387.30		
Les Hautes Joux	5'469	3'276	17	65	14	7	81	26'101.20	308'265.05	1'175.20	945.75		
La Chaux-de-Fonds	12'130	8'152	16	121	13	16	130	58'700.75	692'647.55	803.20	645.00		
Langue allemande *	219	199	-	-	-	-	5	8'238.20	-	-	-		
Divers	-	-	-	-	-	-	-	7'810.00	-	-	-		
TOTAL 2011	61'667	39'302	174	1'075	338	78	646	369'799.60	4'830'433.15	9'452.25	7'943.85		
TOTAL 2010	62'865	39'619	261	1'049	425	81	759	537'766.45	4'951'509.30	9'577.35	7'551.30		
TOTAL 2009	64'828	43'262	250	1'174	360	72	761	475'975.85	5'261'526.05	11'808.50	6'455.95		

* Ces montants ne comprennent que les versements de la paroisse elle-même. Les versements des membres ne peuvent pas être identifiés en tant que tels, mais figurent dans les chiffres de la paroisse de leur lieu de domicile.